

## RENCONTRE AVEC LE CONSEILLER POLICE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Ce vendredi 8 novembre 2024, le SNIPAT a été la seule organisation représentante des PATS à être invitée à rencontrer M. Bruno Gallot, récemment nommé conseiller Police auprès du ministre de l'Intérieur.



De gauche à droite : Laurence GUIDINI, Bruno GALLOT  
et le conseiller Police du PP Bouches-du-Rhône

Cette rencontre constitue un moment clé pour le SNIPAT, qui a ainsi eu l'opportunité de faire remonter les préoccupations et demandes spécifiques des personnels administratifs, techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur :

- **Gouvernance** : il est temps d'arrêter la cogestion des PATS avec le secrétariat général. La fusion a été catastrophique et la police doit reprendre la main sur ses effectifs !
- **Scientifiques** : le nouveau statut dérogatoire se fait attendre et les agents n'ont plus de patience.
- **Réforme PN** : les agents des Bouches-du-Rhône (D3S, SSP etc.) ont vu leur charge de travail augmenter mais pas leur effectifs. Sont-ils une variable d'ajustement ?
- **Rapport de la cour des comptes** : le SNIPAT est en total désaccord avec la préconisation de basculer les agents PATS de la PP Marseille dans le programme 354 des préfectures !

**Outre l'incohérence dans la gestion quotidienne (CSA etc.)  
les problèmes d'activité ne pourront qu'être accentués  
avec des départs massifs liés à la perte de l'ISS PATS !**

**LE SNIPAT SEUL VÉRITABLE  
DÉFENSEUR DES PATS !**